

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO**Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-21****FINANCES****OBJET – Budget Principal : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 37
Représentés : 7
Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-21**FINANCES****OBJET – Budget Principal : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget Principal,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant la nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver une partie de l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :**Voix pour : 44****Voix contre : 0****Abstention : 0****Ne prend pas part au vote : 0**

APPROUVE compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement : 16 854 288.88 €

Excédent d'investissement : 2 410 122.29 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2026 : - 1 214 656.12 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 18 049 755.05 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget principal :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	16 854 288.88 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	2 410 122.29 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

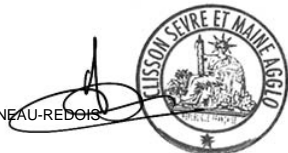
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-22****FINANCES****OBJET – Budget Zones d’activités : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 37
Représentés : 7
Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L’an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAI, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-22**FINANCES****OBJET – Budget Zones d'activités : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget Zones d'activité,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant l'absence de possibilité d'équilibrer la section d'investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVER compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement : 260 000.00 €

Déficit d'investissement : - 1 938 622.37 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2026 : 0 €

Déficit global (restes à réaliser inclus) : - 1 678 622.37 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget Zones d'activités :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	260 000.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	- 1 938 622.37 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

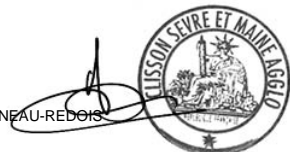
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO**Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-23****FINANCES****OBJET – Budget Immobiliers d’entreprises : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 37
Représentés : 7
Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L’an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS

BOUSSAY M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET,
CHATEAU-THEBAUD M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE

CLISSON M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GETIGNE M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
GORGES M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY

HAUTE-GOULAIN M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA HAYE-FOUASSIERE M. Bernard HERVOUET
LA PLANCHE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST,
MAISDON-SUR-SEVRE Mme Stéphanie SOURISSEAU

MONNIERES M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
REMOUILLE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-FIACRE-SUR-MAINE M. Denis THIBAUD
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
ST-LUMINE-DE-CLISSON M. Alain BOUCHER
VIEILLEVIGNE

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER

LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE

LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET

MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE

ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-23**FINANCES****OBJET – Budget Immobiliers d'entreprises : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget Immobiliers d'entreprise,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement :	861.07 €
Excédent d'investissement :	736 141.02 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2026 :	0.00 €
Excédent global (restes à réaliser inclus) :	737 002.09 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget Immobiliers d'entreprises :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	861.07 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	736 141.02 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

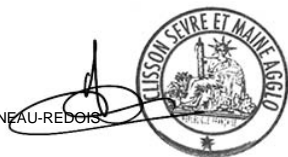
« Pour extrait conforme au registre »

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-24****FINANCES****OBJET – Budget Equipements aquatiques : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 37
Représentés : 7
Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
M. Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-24**FINANCES****OBJET – Budget Equipements aquatiques : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget Equipements aquatiques,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant la nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'absence de nécessité de conserver l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement : 29 210 .80 €

Déficit d'investissement : - 28 493.10 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2026 : - 45 044.23 €

Déficit global (restes à réaliser inclus) : - 44 326.53 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget Equipements aquatiques :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	0.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	29 210 .80 €
Résultat d'investissement reporté (001)	- 28 493.10 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

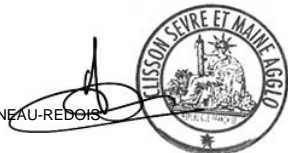
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-25****FINANCES****OBJET – Budget Espace culturel : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 37
Représentés : 7
Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
M. Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-25**FINANCES****OBJET – Budget Espace culturel : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget Espace culturel,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement :	1 497.26 €
Excédent d'investissement :	520 434.81 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2026 :	- 171 709.61 €
Excédent global (restes à réaliser inclus) :	350 222.46 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget Espace culturel :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	1 497.26 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	520 434.81 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

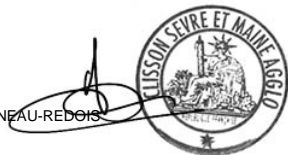
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO**Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-26****FINANCES****OBJET – Budget Transports et Mobilité : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 37
Représentés : 7
Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-26**FINANCES****OBJET – Budget Transports et Mobilité : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M43, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget Transports et Mobilité,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement : 3 673 672.14 €

Excédent d'investissement : 22 776.19 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2026 : - 28 259.93 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 3 668 188.40 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget Transports et Mobilité :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	3 673 672.14 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	22 776.19 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

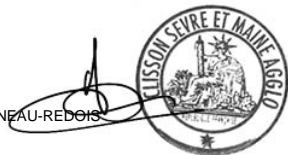
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO**Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-27****FINANCES****OBJET – Budget Déchets ménagers et assimilés : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 37
Représentés : 7
Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS

BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE

CLISSON M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU

GETIGNE M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS,
GORGES Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT

HAUTE-GOULAIN M. Bernard HERVOUET

LA HAYE-FOUASSIERE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST,
LA PLANCHE Mme Stéphanie SOURISSEAU

MAISDON-SUR-SEVRE

MONNIERES M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
REMOUILLE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-FIACRE-SUR-MAINE M. Denis THIBAUD
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
ST-LUMINE-DE-CLISSON M. Alain BOUCHER
VIEILLEVIGNE

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER

LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE

LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET

MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE

ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD

VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-27**FINANCES****OBJET – Budget Déchets ménagers et assimilés : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget Déchets ménagers et assimilés,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement : 3 021 109.64 €

Excédent d'investissement : 2 094 832.38 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2026 : - 437 361.63 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 4 678 580.39 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget Déchets ménagers et assimilés :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	2 000 000.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	1 021 109.64 €
Résultat d'investissement reporté (001)	2 094 832.38 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

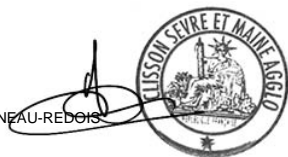
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS

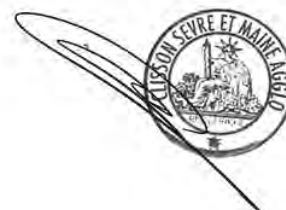


À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO**Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-28****FINANCES****OBJET – Budget SPANC : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 37
Représentés : 7
Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
M. Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GETIGNE M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
GORGES M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
HAUTE-GOULAIN M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA HAYE-FOUASSIERE M. Bernard HERVOUET
LA PLANCHE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST,
MAISDON-SUR-SEVRE Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
REMOUILLE Mme Danièle GADAI, M. Pascal DABIN
ST-FIACRE-SUR-MAINE M. Denis THIBAUD
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
ST-LUMINE-DE-CLISSON M. Alain BOUCHER
VIEILLEVIGNE

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-28**FINANCES****OBJET – Budget SPANC : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M49, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget SPANC,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement : 212 705.66 €

Excédent d'investissement : 23 667.91 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2025 : 0 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 236 373.57 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget SPANC :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	212 705.66 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	23 667.91 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

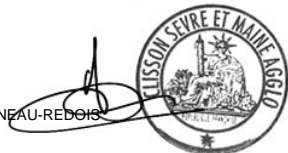
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-29****FINANCES****OBJET – Budget Assainissement collectif : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

↺ En exercice : 49
↺ Présents : 37
↺ Représentés : 7
↺ Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY Mme Véronique NEAU-REDOIS
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBRAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-29**FINANCES****OBJET – Budget Assainissement collectif : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M49, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget Assainissement collectif,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant la nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver une partie de l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement :	2 264 094.89 €
Excédent d'investissement :	1 310 766.49 €
Solde Restes à réaliser reportés en 2026 :	- 608 205.32 €
Excédent global (restes à réaliser inclus) :	2 966 656.06 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget Assainissement collectif :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	1 000 000.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	1 264 094.89 €
Résultat d'investissement reporté (001)	1 310 766.49 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

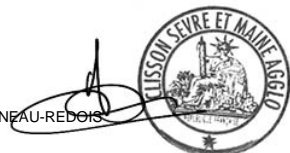
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO**Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-30****FINANCES****OBJET – Budget Adduction en eau potable : Affectation des résultats 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 37
Représentés : 7
Votants : 44

Date de la convocation :

25 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly SORIN qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU, Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-30**FINANCES****OBJET – Budget Adduction en eau potable : Affectation des résultats 2025****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M49, il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025, tel que validé par le Comptable public.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2311-5,

VU la délibération communautaire du 3 mars 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats 2025 du budget Adduction Eau Potable,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

Considérant l'absence de nécessité d'équilibrer la section d'investissement,

Considérant l'opportunité de conserver l'excédent de fonctionnement, en section de fonctionnement, en vue des besoins futurs,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE compte tenu des éléments issus de la reprise anticipée des résultats 2025,

Excédent de fonctionnement : 692 494.38 €

Excédent d'investissement : 3 412 245.28 €

Solde Restes à réaliser reportés en 2026 : - 312 627.60 €

Excédent global (restes à réaliser inclus) : 3 292 112.06 €

L'affectation des résultats comme suit pour le Budget Adduction en eau potable :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (002)	692 494.38 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (001)	3 412 245.28 €

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

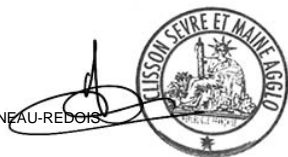
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président





Département de Loire-Atlantique

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°03.03.2026-33B

FINANCES

OBJET – Budget Zones d’activités : Budget primitif 2026

Nombre de membres :

↺ En exercice : 49
↺ Présents : 38
↺ Représentés : 6
↺ Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L’an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY Mme Véronique NEAU-REDOIS
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDDRE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBRAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-33B**FINANCES****OBJET – Budget Zones d’activités : Budget primitif 2026****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10-6 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget Zones d'activités comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	2 961 647.47 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	4 709 269.84 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	7 670 917.31 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avèrerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »

#signature1#

#signature2#

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-34****FINANCES****OBJET – Budget Immobiliers d’entreprises : Budget primitif 2026****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 38
Représentés : 6
Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L’an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAI, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-34**FINANCES****OBJET – Budget Immobiliers d'entreprises : Budget primitif 2026****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10-6 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget Immobiliers d'entreprises comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	316 450.00 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	846 141.02 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	1 162 591.02 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avèrerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

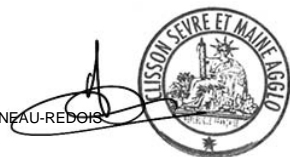
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°03.03.2026-35B

FINANCES

OBJET – Budget Equipements aquatiques : Budget primitif 2026

Nombre de membres :

☞ En exercice : 49
☞ Présents : 38
☞ Représentés : 6
☞ Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY Mme Véronique NEAU-REDOIS
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBRAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-35B**FINANCES****OBJET – Budget Equipements aquatiques : Budget primitif 2026**

Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances

EXPOSE DES MOTIFS

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10-6 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget Equipements aquatiques comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	4 926 826.53 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	2 045 964.21 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	6 972 790.74 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avèrerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »

#signature1#

#signature2#

CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-36****FINANCES****OBJET – Budget Espace culturel : Budget primitif 2026****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 38
Représentés : 6
Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAI, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-36**FINANCES****OBJET – Budget Espace culturel : Budget primitif 2026****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10-6 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget Espace culturel comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	1 899 700.00 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	1 349 734.81 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	3 249 434.81 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

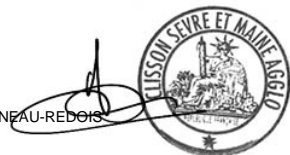
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-37****FINANCES****OBJET – Budget Transports et Mobilité : Budget primitif 2026****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 38
Représentés : 6
Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-37**FINANCES****OBJET – Budget Transports et Mobilité : Budget primitif 2026****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux **nouvelles** possibilités offertes par la nomenclature M43, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10-6 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget Transports et Mobilité comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	10 414 014.55 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	5 275 625.74 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	15 689 640.29 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

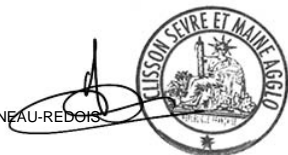
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO**Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-38****FINANCES****OBJET – Budget Déchets ménagers et assimilés : Budget primitif 2026****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 38
Représentés : 6
Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON M. Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAI, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-38**FINANCES****OBJET – Budget Déchets ménagers et assimilés : Budget primitif 2026****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M4, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

Suite à des incidents en cours sur la plateforme Totem de la DGCL une anomalie de conformité empêche la validation d'une ligne de compte présente en 2025 et non reconduite en 2026. Ainsi le montant de l'article 74 (Subventions d'exploitation) « Voté pour mémoire N-1 » ne reprend pas le montant inscrit au Budget primitif 2025 à savoir 300 000.00 €. Le Budget primitif 2026 n'est pas impacté par cette anomalie.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget Déchets ménagers et assimilés comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	9 576 000.00 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	6 055 059.52 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	15 631 059.52 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

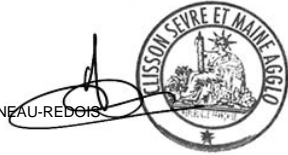
« Pour extrait conforme au registre »

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-39****FINANCES****OBJET – Budget SPANC : Budget primitif 2026****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 38
Représentés : 6
Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAI, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-39**FINANCES****OBJET – Budget SPANC : Budget primitif 2026****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux **nouvelles** possibilités offertes par la nomenclature M49, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10-6 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget SPANC comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	511 605.66 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	185 123.57 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	696 729.23 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

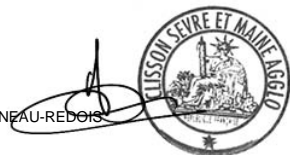
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-40****FINANCES****OBJET – Budget Assainissement collectif : Budget primitif 2026****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 38
Représentés : 6
Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Étaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAI, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-40**FINANCES****OBJET – Budget Assainissement collectif : Budget primitif 2026****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux **nouvelles** possibilités offertes par la nomenclature M49, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10-6 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget Assainissement collectif comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	8 520 400.00 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	7 575 346.03 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	16 095 746.03 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

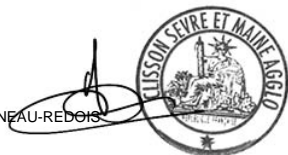
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO**Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-41****FINANCES****OBJET – Budget Adduction en eau potable : Budget primitif 2026****Nombre de membres :**

↻ En exercice : 49
↻ Présents : 38
↻ Représentés : 6
↻ Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
BOUSSAY Mme Véronique NEAU-REDOIS
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
CLISSON Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-41**FINANCES****OBJET – Budget Adduction en eau potable : Budget primitif 2026****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux **nouvelles** possibilités offertes par la nomenclature M49, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10-6 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget Adduction en eau potable comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	6 832 494.38 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	5 613 444.66 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	12 445 939.04 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

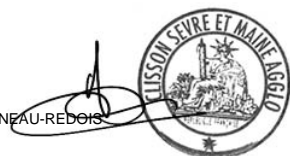
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président



CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO

Séance du Conseil communautaire du 3 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Délibération n°03.03.2026-42****FINANCES****OBJET – Budget Principal : Budget primitif 2026****Nombre de membres :**

En exercice : 49
Présents : 38
Représentés : 6
Votants : 44

Date de la convocation :

18 février 2026

Secrétaire de séance :

Mme Véronique NEAU-REDOIS

L'an deux mille vingt-six, le trois mars à dix-huit heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle de réunion au siège communautaire à CLISSON sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

Etaient présents :

AIGREFEUILLE-SUR-MAINE M. Jean-Guy CORNU, Mme Corinne HERVOUET, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
Mme Véronique NEAU-REDOIS
BOUSSAY
CHATEAU-THEBAUD M. Alain BLAISE, Mme Valérie LECORNET, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE
Mme Laurence LUNEAU, M. Xavier BONNET, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
CLISSON
GETIGNE M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
GORGES M. Didier MEYER, Mme Hélène BRAULT, M. Gaëtan BOURASSEAU
HAUTE-GOULAIN M. Fabrice CUCHOT, Mme Fabienne COLAS, Mme Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY
LA HAYE-FOUASSIERE M. Vincent MAGRE, Mme Agnès PARAGOT
LA PLANCHE M. Bernard HERVOUET
MAISDON-SUR-SEVRE M. Aymar RIVALLIN, M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
MONNIERES
REMOUILLE M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
ST-FIACRE-SUR-MAINE Mme Danièle GADAI, M. Pascal DABIN
ST-HILAIRE-DE-CLISSON M. Denis THIBAUD
ST-LUMINE-DE-CLISSON Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
VIEILLEVIGNE M. Alain BOUCHER, Mme Nelly SORIN

Absents excusés et représentés :

GORGES Mme Séverine PROTOIS-MENU qui a donné procuration à Didier MEYER
LA HAYE-FOUASSIERE Mme Vanessa PAGEOT qui a donné procuration à Vincent MAGRE
LA PLANCHE Mme Séverine JOLY-PIVETEAU qui a donné procuration à Bernard HERVOUET
MONNIERES M. Stéphane ENTEME qui a donné procuration à Yves MIGNOTTE
ST-HILAIRE-DE-CLISSON Mme Sylvaine ALBERT qui a donné procuration à Denis THIBAUD
VIEILLEVIGNE Mme Nelly BACHELIER qui a donné procuration à Alain BOUCHER

Absents excusés :

BOUSSAY M. Sébastien CHAMBAGNE
GETIGNE Mme Gwenola CORRE
LA HAYE-FOUASSIERE M. Philippe FORMENTEL
MONNIERES Mme Françoise MENARD
VIEILLEVIGNE M. Sylvain MOULET

Délibération n°03.03.2026-42**FINANCES****OBJET – Budget Principal : Budget primitif 2026****Rapporteur : M. François GUILLOT, Vice-Président délégué aux Finances****EXPOSE DES MOTIFS**

En application des dispositions des instructions budgétaires et comptables M57, M43, M49 et M4, il convient de procéder au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif 2026 est joint à la présente note.

Conformément aux possibilités offertes par la nomenclature M57, il est proposé au conseil communautaire de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

En cas d'utilisation de cette délégation, le Président informera le conseil communautaire de ces mouvements lors de la séance la plus proche.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5214-23, L5217-10-6 et L1612-4,

VU le Débat d'orientations budgétaires acté par délibération communautaire n°27.01.2026-09 en date du 27 janvier 2026,

VU le règlement budgétaire et financier de Clisson Sèvre Maine Agglo approuvé par délibération communautaire n°19.12.2023-21 en date du 19 décembre 2023,

VU l'avis du Bureau communautaire en date du 10 février 2026,

VU l'avis de la Commission Finances en date du 11 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 44	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

APPROUVE le budget primitif 2026 du budget principal comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	46 309 610.88 €
La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	15 734 628.39 €
TOTAL (dépenses et recettes) :	62 044 239.27 €

AUTORISE le Président, à l'intérieur de chaque section, tant en fonctionnement qu'en investissement, à effectuer tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel.

DIT que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

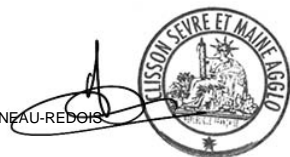
DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

À Clisson

Le 09/03/2026

Véronique NEAU-REDOIS

Vice-Présidente Véronique NEAU-REDOIS



À Clisson

Le 09/03/2026

Jean-Guy CORNU

Président

